

# Rapport annuel

**Rapport  
annuel  
1997-1998**

*Novembre 1998*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

Le contenu de cette publication a été rédigé par  
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
8, rue Cook, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5P4  
Téléphone : (418) 643-9938  
Télécopieur : (418) 643-9019  
Courrier électronique : [info@ceec.gouv.qc.ca](mailto:info@ceec.gouv.qc.ca)  
Adresse Internet : <http://www.ceec.gouv.qc.ca>

Cette édition a été produite par  
Les Publications du Québec  
1500 D, rue Jean-Talon Nord  
Sainte-Foy (Québec)  
G1N 2E5

Dépôt légal – 1998  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN : 2-551-18029-5  
ISSN 1201-1495  
© Gouvernement du Québec, 1998

Tous droits réservés pour tous pays.  
La reproduction par quelque procédé que ce soit  
et la traduction, même partielles, sont interdites  
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 1997-1998.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

Pauline Marois

Québec, novembre 1998

Madame Pauline Marois  
Ministre de l'Éducation  
Gouvernement du Québec  
Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 1997-1998.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Jacques L'Écuyer

Québec, novembre 1998

## **Table des matières**

### **Rapport du président**

#### **Présentation de la Commission**

1. Mandat de la Commission
2. Composition
3. Création de comités consultatifs  
Composition et mandat des comités consultatifs
4. Comités d'évaluation de la Commission  
Composition et rôle des comités d'évaluation

#### **Les activités de la Commission**

1. Réunions
2. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages
3. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes  
Évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes
4. Évaluation des programmes  
Visite des établissements par un comité d'évaluation  
Rapports d'évaluation de la Commission  
Suites aux rapports d'évaluation de la Commission  
Évaluation du programme de *Sciences humaines*  
Évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération*  
Évaluation des programmes conduisant à l'*attestation d'études collégiales (AEC)*  
*dans les établissements privés non subventionnés*  
Évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études*
5. Habilitation des établissements à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC)
6. Nomination des membres de comités consultatifs
7. Réunions des comités consultatifs
8. Relations avec divers organismes
9. Rencontre avec la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale
10. Publications
11. Communications
12. Activités prévues pour l'année 1998-1999

#### **Les ressources humaines et financières 1997-1998**

1. Structure et organigramme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
2. Effectif

3. Budget de fonctionnement de la Commission pour l'année financière 1997-1998

**Annexes**

**Annexe I** Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

**Annexe II** Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes évalués en 1997-1998

**Annexe III** Établissements visités en 1997-1998

**Annexe IV** Rapports d'évaluation de programmes transmis aux établissements en 1997-1998

**Annexe V** Suites aux rapports d'évaluation de la Commission au 30 juin 1998

**Annexe VI** Membres des comités consultatifs

**Annexe VII** Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1997-1998

**Annexe VIII** Publications de la Commission

## Rapport du président

Les divers volets<sup>1</sup> du mandat de la Commission sont fortement imbriqués l'un dans l'autre et convergent vers l'évaluation des programmes d'études dans les établissements d'enseignement collégial. Il existe 135 établissements de ce type qui offrent plus de 150 programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) et autant, sinon davantage, de programmes offerts à l'enseignement continu. Pour un organisme comptant une trentaine de personnes le défi à relever était de taille et, cinq ans plus tard, un premier bilan s'impose.

### Miser sur l'évaluation de programmes pour remplir son mandat

Dès le départ, la Commission a voulu adopter une démarche qui lui permettrait de faire un tour d'horizon relativement complet de son mandat, dans un laps de temps raisonnable. Pour ce faire, elle a mis l'accent sur l'évaluation de programmes puisque tous les autres volets de son mandat y sont directement reliés. Elle a de plus choisi d'évaluer des programmes offerts dans un grand nombre de collèges, de façon à disséminer rapidement des pratiques d'évaluation dans l'ensemble du réseau. La Commission a également intégré, à l'évaluation de programmes, l'examen de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

En évaluant d'abord des programmes, la Commission voulait aussi aider les établissements à développer leurs capacités de gestion de l'enseignement. En optant pour l'autoévaluation<sup>2</sup>, elle voulait concrétiser, par la pratique, une approche qui demande la collaboration et la concertation entre les différents intervenants. Il s'agissait, en quelque sorte, d'amener le personnel et la direction des collèges à réfléchir ensemble aux différents aspects de leurs programmes et à proposer eux-mêmes des mesures d'amélioration. Il s'agissait également de les outiller afin de leur faciliter l'élaboration et l'adoption d'une *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes*.

La Commission poursuivait les mêmes visées d'appropriation de l'évaluation lorsqu'elle a demandé aux établissements offrant des programmes conduisant au diplôme d'études

- 
1. L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages, l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes, l'application de ces politiques, l'évaluation de programmes et l'habilitation des établissements à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC).
  2. Les différents intervenants concernés par l'évaluation d'un programme donné procèdent à l'autoévaluation à l'aide d'un guide fourni par la Commission. Cette dernière, assistée d'experts provenant des milieux collégial et universitaire ou du monde du travail, effectue une visite dans chaque établissement touché et transmet un rapport d'évaluation (voir la section *Évaluation des programmes* du présent rapport).

collégiales (DEC)<sup>3</sup> de mettre en application leur *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes*. En évaluant un programme de leur choix à l'aide d'un processus et de mécanismes qui leur sont propres, les établissements seront à même de vérifier si leur politique leur permet de réaliser des évaluations de qualité porteuses d'amélioration. Il s'agit là d'un pas essentiel vers la prise en charge de l'évaluation de programmes par les établissements et vers l'habilitation à décerner eux-mêmes le diplôme d'études collégiales.

### **Cinq ans plus tard : quelques statistiques...**

#### **...sur les programmes évalués**

À ce jour, la Commission a complété l'évaluation de 4 programmes<sup>4</sup> conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) et, en totalité ou en partie, de 21 programmes reliés aux précédents et conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC). Les programmes de *Sciences humaines* et ceux de *Techniques administratives* sont, aux secteurs préuniversitaire et technique, les 2 programmes comptant le plus grand nombre d'élèves inscrits et ils sont respectivement offerts dans plus de 65 établissements. La Commission a également évalué 20 autres programmes<sup>5</sup> conduisant à une AEC dans des établissements privés non subventionnés, établissements non touchés par les précédentes évaluations de programmes. Au total, le résultat de ces évaluations se retrouve dans 239 rapports publics<sup>6</sup>.

#### **...sur les établissements**

En incluant l'évaluation de la *composante de la formation générale* actuellement en cours, la Commission aura effectué, au cours des cinq premières années de son mandat, au moins une évaluation reliée aux programmes dans 120 établissements d'enseignement collégial.

Les cégeps ont été particulièrement touchés par ces évaluations. Ils sont tous concernés par l'évaluation de la *composante de la formation générale* et 92 % (45 sur 49) ont aussi

---

3. Il s'agit des cégeps, des établissements privés subventionnés et des établissements relevant d'un autre ministère ou d'une université.

4. *Techniques d'éducation en services de garde* (DEC et une AEC), *Informatique* (DEC et 2 AEC), *Sciences humaines* (DEC), *Techniques administratives* et *Coopération* (DEC et 18 AEC).

5. Ces programmes se retrouvent dans les 14 secteurs suivants de formation : Architecture, Arts appliqués, Bureautique, Communications, Communications graphiques, Danse, Électronique, Humour, Informatique, Mode, Musique, Théâtre, Tourisme et Transport aérien.

6. La Commission adresse un rapport propre à chaque établissement touché par l'évaluation d'un programme. Tous ces rapports sont accessibles par Internet (<http://www.ceec.gouv.qc.ca>).

évalué au moins 4 programmes (DEC et AEC confondus). Enfin, près de 90 % des cégeps (44) ont évalué au moins un programme conduisant à une AEC.

Plus de 65 % des établissements privés subventionnés ont évalué au moins un programme. À deux exceptions près<sup>7</sup>, ils ont procédé au cours de la dernière année à l'autoévaluation de la *composante de la formation générale*, comme ce fut le cas pour les 11 établissements relevant d'un autre ministère ou d'une université.

Les établissements privés non subventionnés offrent uniquement des programmes conduisant à une AEC. À ce jour, 73 % d'entre eux (36 sur 49) ont évalué au moins un programme. Cinq des 13 établissements qui n'ont pas encore été touchés par l'évaluation d'un programme ont obtenu leur permis au cours de la dernière année, alors que les autres n'avaient pas complété la formation d'une cohorte d'étudiants lors des évaluations réalisées par la Commission.

### **...sur les politiques institutionnelles d'évaluation**

Un peu plus de 90 % des établissements d'enseignement collégial (122 sur 135) ont une *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)* qui a été examinée par la Commission. Plus de 55 % d'entre eux ont soumis leur politique à deux reprises, afin de mieux répondre aux exigences du *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux normes de la Commission. Le résultat de chaque évaluation est consigné dans un rapport public et, jusqu'ici, la Commission en a rédigé 190, tous accessibles par Internet.

La majorité des établissements qui offrent un programme conduisant au DEC (67 sur 86) ont une *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* qui prévoit aussi l'évaluation des programmes conduisant à l'AEC. Ces politiques ont été examinées par la Commission et seulement sept d'entre elles n'offraient pas de garanties suffisantes de mener à des évaluations de qualité. Elle a donc invité les établissements en question à lui soumettre une nouvelle version de leur politique. Au 30 juin dernier, la Commission avait produit et placé dans son site Internet 65 rapports d'évaluation de ces politiques.

---

7. Le Collège Mother House offre un programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) et le Collège Saint-Alexandre a été créé au printemps 1998.

### **...sur la collaboration d'experts provenant du milieu collégial**

En évaluation de programmes, la Commission estimait que ses travaux seraient plus utiles et auraient des effets plus profonds si des personnes provenant du milieu collégial y participaient. Dès le début de son mandat, elle a donc tenu à associer le plus possible des professeurs, des professionnels et des administrateurs de collèges au développement de ses guides d'évaluation de programmes et, à titre d'experts, aux visites dans les établissements. Jusqu'à maintenant, plus de 170 personnes provenant des collèges ont participé aux évaluations de la Commission et à près de 240 visites.

### **...sur la participation d'experts provenant d'une université ou du monde du travail**

Un peu plus de 80 personnes provenant d'une université (38) ou du monde du travail (46) ont également participé aux travaux de la Commission en évaluation de programmes. Habituellement jumelés à des personnes provenant du collégial, ils ont su apporter un point de vue différent et jouer un rôle complémentaire en s'intéressant surtout aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes des diplômés.

### **L'évaluation : un facteur de changement et de développement**

Depuis cinq ans et de façon continue, les collèges ont ainsi réalisé des travaux d'évaluation qui ont demandé une collaboration soutenue, autant de la part de la direction que des départements et des professeurs. L'élaboration de politiques institutionnelles et, parallèlement, l'évaluation successive de programmes et les actions entreprises par les collèges pour donner suite aux recommandations de la Commission ont favorisé les échanges, et fait de l'évaluation un facteur de changement et de développement.

Les professeurs et les départements ont, pour une majorité, été touchés par l'une ou l'autre des évaluations de la Commission. Leur collaboration, généralement excellente, lors de l'autoévaluation d'un programme a souvent débouché sur l'instauration de pratiques de concertation difficilement envisageables auparavant. Ils ont ainsi participé de près à l'implantation d'une culture de l'évaluation dans leur établissement.

La participation de membres du personnel des collèges aux travaux de la Commission a également contribué au développement et à la diffusion de l'évaluation. D'une part, leurs connaissances du milieu leur a permis de jouer un rôle inestimable auprès de la Commission. D'autre part, ils ont pu rapporter et partager avec leurs collègues une nouvelle expérience de l'évaluation, quand ce n'est des pratiques pédagogiques intéressantes et transposables dans leur collège, devenant ainsi eux-mêmes des agents de développement.

L'obligation pour les établissements de donner des suites aux recommandations de la Commission constitue un autre élément ayant modifié la dynamique interne et provoqué des changements dans les attitudes et les mentalités. Lorsqu'elle évalue un programme, la Commission considère le processus d'évaluation complété quand l'établissement a pris des mesures qu'elle juge satisfaisantes pour remédier aux problèmes soulevés lors de l'évaluation. Dans le cas contraire, l'établissement et les groupes concernés doivent poursuivre l'exercice, tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas, aux yeux de la Commission, donné des suites adéquates. C'est alors seulement qu'elle reconnaît la qualité du programme en question. Un travail remarquable a été réalisé à ce sujet. Par exemple, certains collèges dont le programme de *Sciences humaines* ou d'*Informatique* avait été jugé problématique ont procédé à une refonte complète du programme, alors que d'autres apportaient des améliorations à un programme déjà reconnu comme étant de qualité.

Enfin, l'expertise acquise en évaluation de programmes et les mécanismes mis en place dans les collèges pour répondre aux demandes d'évaluation de la Commission ont grandement facilité l'élaboration d'une politique institutionnelle d'évaluation des programmes. Dans la plupart des cas, ces politiques s'inspirent des méthodes et des mécanismes utilisés par la Commission et le processus prévoit l'évaluation de tous les programmes conduisant au DEC, dans un délai de sept à huit ans. En d'autres termes, ils ont su adapter à leur réalité institutionnelle un processus qu'ils ont eu l'occasion d'expérimenter à plusieurs reprises.

### **Une réelle prise en charge de l'évaluation par les établissements**

La Commission estime que la majorité des collèges ont, jusqu'à maintenant, démontré leur capacité de réaliser des évaluations crédibles et rigoureuses, à l'intérieur d'un processus d'évaluation externe. Toutefois, la prise en charge réelle de l'évaluation passe par l'application de leur *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes*. Pour la première fois, les collèges feront l'autoévaluation d'un programme de façon autonome. Ils devront cependant démontrer à la Commission que leur politique est efficace et leur permet de bien cerner les forces et les faiblesses d'un programme, ainsi que les actions à prendre pour l'améliorer.

En somme, les collèges doivent faire la preuve de leur capacité de gérer adéquatement leurs programmes de formation et de garantir la qualité de leurs diplômes. C'est d'ailleurs ce qui servira de balises à la Commission pour recommander au ministre d'habiliter un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC).

Plaquette tournante vers une plus grande autonomie des collèges, l'habilitation à décerner un diplôme d'État sera un processus plus englobant que celui utilisé jusqu'à maintenant en évaluation de programmes. En effet, le jugement de qualité portera sur l'établissement en tant que tel, avec ses orientations et ses politiques, ses processus de gestion de programmes ainsi que les ressources et les services liés à la mission de formation. Consciente que les établissements n'en sont pas tous au même point en matière de gestion et d'évaluation institutionnelle, la Commission voit l'habilitation comme un processus rigoureux et graduel, amorcé sur une base volontaire. Au cours de la prochaine année, elle fera connaître aux établissements les conditions préalables à une demande d'habilitation et les critères sur lesquels elle s'appuiera pour en faire la recommandation.

## **Présentation de la Commission**

### **1. Mandat de la Commission**

En juin 1993, l'Assemblée nationale a adopté la *Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et modifiant certaines dispositions législatives* (L.R.Q., c.26 C-32.2). Le 15 juillet 1993, l'entrée en vigueur de la loi créant la Commission a eu pour effet l'abolition du Conseil des collèges et du Conseil des universités (art. 27 et 28).

La Commission a le mandat d'évaluer pour tous les établissements auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales* :

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages, y compris les procédures de sanction des études, et leur application;
- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études et leur application;
- la mise en œuvre des programmes d'études établis par le ministre de l'Éducation;
- les programmes d'études établis par l'établissement, soit les objectifs de ces programmes, leurs standards et leur mise en œuvre.

La Commission peut également faire des recommandations au ministre de l'Éducation sur toute question relative aux programmes d'études et aux politiques d'évaluation, y compris sur toute politique gouvernementale ou ministérielle ayant un impact sur la gestion des programmes d'études et de l'évaluation. Elle peut notamment recommander au ministre d'habiliter un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC).

### **2. Composition**

La Commission est composée de trois commissaires, dont un président, nommés par le gouvernement pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Les commissaires sont entrés en fonction le 25 octobre 1993. Il s'agit de :

Jacques L'Écuyer, commissaire et président

Louise Chené, commissaire

Louis Roy, commissaire

### **3. Création de comités consultatifs**

En vertu de sa loi constitutive (articles 15 et 19 à 21), la Commission peut former des comités consultatifs, déterminer leurs attributions et leurs règles de fonctionnement. Ainsi, pour l'évaluation d'un programme d'études, et c'est le cas pour chaque programme évalué, la Commission a décidé de se doter d'un tel comité pour l'assister dans ses travaux.

#### ***Composition et mandat des comités consultatifs***

Les membres des comités consultatifs sont nommés par la Commission, après consultation des organismes socio-économiques et éducatifs concernés. Chaque comité, dont le nombre de membres peut varier, est formé : d'un membre de la Commission qui en assume la présidence, de personnes provenant des milieux de l'enseignement, de personnes provenant d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés à l'évaluation d'un programme donné, ainsi que du coordonnateur ou de la coordonnatrice responsable de l'opération au sein de la Commission.

La Commission confie aux comités consultatifs le mandat de l'assister dans l'identification de la problématique et des enjeux, dans l'élaboration d'un guide spécifique d'autoévaluation et, le cas échéant, d'instruments qui serviront à l'évaluation de chacun des programmes; de contribuer à l'analyse des rapports d'autoévaluation des établissements; de participer à la visite des établissements et de vérifier les constats et les analyses qui serviront de base au jugement de la Commission.

### **4. Comités d'évaluation de la Commission**

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission peut s'adjoindre des experts pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions. La Commission fait appel à de telles personnes pour l'évaluation des programmes d'études.

#### ***Composition et rôle des comités d'évaluation***

Un comité d'évaluation, ou comité visiteur, est composé de représentants de la Commission accompagnés de deux ou trois évaluateurs externes reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou dans le domaine de connaissances du programme évalué. Il est présidé par un ou une commissaire, et un agent ou une agente de recherche de la Commission en assume le secrétariat.

Le comité d'évaluation analyse les rapports d'autoévaluation des établissements qu'il aura à visiter; il visite l'établissement afin de valider et de compléter l'information qui s'y trouve et de bien comprendre les conclusions du rapport, particulièrement lorsqu'elles lui paraissent discutables; au terme de la visite, le comité tire ses propres conclusions et transmet son avis à la Commission. De façon plus précise, la Commission s'attend à ce que les experts externes l'aident à déterminer les forces et les faiblesses du programme qu'ils évaluent. Elle souhaite obtenir leur opinion sur la performance de l'établissement au regard de chacun des sous-critères et des critères d'évaluation, et, par la suite, sur la valeur du programme dans son ensemble.

## **Les activités de la Commission**

### **1. Réunions**

Du 1<sup>er</sup> juillet 1997 au 30 juin 1998, la Commission a tenu 15 réunions ordinaires pour un total de 23 jours.

### **2. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages**

En vertu de l'article 25 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, les établissements avaient jusqu'à l'automne 1994 pour adopter une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Durant l'année, la Commission a évalué 19 politiques provenant de 17 établissements. Le résultat de ces évaluations est présenté à l'annexe I. La Commission a transmis un rapport d'évaluation à chacun des établissements concernés et à la ministre de l'Éducation. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet de la Commission<sup>8</sup>.

Au 30 juin dernier, 13 établissements n'avaient pas encore transmis à la Commission le texte officiel de leur politique : 2 établissements privés subventionnés et 11 établissements privés non subventionnés. Six des 13 établissements ont reçu leur permis au cours de la dernière année. La liste de ces établissements est donnée à l'annexe I.

### **3. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes**

L'article 24 du *Règlement sur le régime des études collégiales* stipule que les établissements doivent se doter d'une politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP). Ils avaient jusqu'à l'automne 1996 pour adopter une telle politique.

Contrairement à la PIEA dont certains des éléments de contenu sont prescrits par le *Règlement sur le régime des études collégiales*, il appartient à chaque collège de définir sa PIEP et de décrire, dans un texte officiel, de quelle manière il assume sa responsabilité d'évaluer ses programmes et d'en témoigner. La Commission évalue *le contenu* de la politique dans la perspective d'aider le collège à réaliser des évaluations qui lui permettent d'améliorer réellement la qualité de ses programmes d'études et elle se prononce sur l'efficacité probable de la PIEP.

---

8. Adresse Internet : <http://www.ceec.gouv.qc.ca>

Au cours de l'année, la Commission a évalué 19 politiques provenant d'autant d'établissements. La Commission a transmis un rapport d'évaluation à chacun d'entre eux, ainsi qu'à la ministre de l'Éducation. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet de la Commission. La liste des établissements est donnée à l'annexe II.

Au 30 juin 1998, 63 établissements n'avaient pas encore transmis le texte de leur politique : 8 cégeps, 5 établissements privés subventionnés, 49 établissements privés non subventionnés et un établissement relevant d'une université (voir l'annexe II).

### ***Évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes***

L'automne dernier, la Commission demandait à chaque établissement d'appliquer sa politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) en évaluant un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC), au cours de l'année scolaire 1998-1999. Par ce choix, elle vise le double objectif de promouvoir la poursuite des évaluations dans les établissements et de réaliser l'évaluation de l'application de la PIEP conformément à son mandat.

L'évaluation portera sur la conformité et l'efficacité de la politique. En d'autres termes, il faudra voir si le programme a été évalué selon les dispositions prévues dans la PIEP de l'établissement et si l'évaluation a permis, d'une part, de porter un diagnostic juste et précis sur l'état du programme et, d'autre part, d'élaborer un plan d'actions appropriées pour l'améliorer.

#### **4. Évaluation des programmes**

En 1997-1998, la Commission a terminé l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération* et elle a entrepris l'évaluation de *programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés*, ainsi que celle de la *composante de la formation générale des programmes d'études* menant au diplôme d'études collégiales (DEC).

#### ***Visite des établissements par un comité d'évaluation***

À la suite de l'analyse du rapport d'autoévaluation transmis par un établissement, un comité d'évaluation de la Commission lui rend visite pour valider ce rapport et pour obtenir,

le cas échéant, de l'information complémentaire. Chaque visite comprend habituellement des rencontres avec la direction de l'établissement, le comité responsable de l'autoévaluation, les enseignantes et les enseignants du programme, des étudiantes et des étudiants inscrits au programme et des diplômés. Enfin, le comité d'évaluation complète ces rencontres par la visite des installations dont l'établissement dispose pour offrir ce programme.

De septembre 1997 à juin 1998, la Commission a effectué 63 visites dans le cadre de l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*, des programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés et de la composante de la formation générale des programmes d'études. La liste des établissements visités est donnée à l'annexe III.

### ***Rapports d'évaluation de la Commission***

À la suite de chaque visite, la Commission élabore un rapport préliminaire qu'elle transmet à l'établissement. Ce rapport comporte, le cas échéant, des suggestions d'amélioration ou des recommandations. Sur réception des commentaires de l'établissement, la Commission rédige un rapport d'évaluation définitif qu'elle transmet à l'établissement et à la ministre de l'Éducation. Ces rapports sont publics et disponibles sur le site Internet de la Commission.

Au cours de l'année, la Commission a transmis 67 rapports d'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération* (voir l'annexe IV).

### ***Suites aux rapports d'évaluation de la Commission***

Lorsqu'un rapport d'évaluation contient des recommandations, l'établissement est tenu d'y donner suite. Pour s'assurer que les suites sont appropriées, la Commission demande aux établissements visés de lui transmettre, au plus tard un an après l'évaluation, un rapport de suivi faisant état des progrès réalisés. La Commission évalue la situation et, le cas échéant, elle demande à l'établissement de lui faire à nouveau rapport ou de lui fournir de l'information complémentaire dans un délai donné. Le jugement qu'elle porte est transmis à l'établissement et il est rendu disponible sur le site Internet de la Commission. En 1997-1998, la Commission a évalué 56 rapports de suivi transmis par des établissements.

Le processus d'évaluation est terminé pour 42 des 54 établissements visés par l'évaluation des programmes d'*Informatique*. La Commission a évalué 26 rapports durant l'année et, au

30 juin, 3 établissements n'avaient pas encore transmis leur rapport de suivi alors que 8 autres devaient donner de nouvelles suites aux recommandations (voir l'annexe V).

En *Techniques d'éducation en services de garde*, 25 des 29 établissements touchés ont complété le processus d'évaluation. Au cours de l'année, la Commission a évalué 11 rapports de suivi. Au 30 juin, 2 établissements n'avaient pas encore transmis leur rapport et un autre devait donner de nouvelles suites (voir l'annexe V).

La Commission a évalué le programme de *Sciences humaines* dans 66 établissements et le processus d'évaluation est terminé pour 26 d'entre eux. En 1997-1998, elle a évalué 19 rapports de suivi et, en juin dernier, 29 établissements n'avaient pas encore transmis leur rapport sur les suites données aux recommandations de la Commission. Par ailleurs, 7 établissements doivent donner de nouvelles suites et 3 autres, procéder à une nouvelle autoévaluation avant la fin de 1999 (voir l'annexe V).

Parmi les 67 établissements touchés par l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*, 53 ont reçu un rapport d'évaluation contenant des recommandations auxquelles ils doivent donner des suites avant la fin de l'année 1998. Deux d'entre eux devront également procéder à une nouvelle autoévaluation (voir l'annexe V).

### ***Évaluation du programme de Sciences humaines***

En septembre 1997, la Commission a adopté le rapport synthèse de l'évaluation du programme de *Sciences humaines*. Ce rapport a été rendu public le 27 octobre suivant.

### ***Évaluation des programmes de Techniques administratives et Coopération***

Du 10 septembre 1997 au 11 février 1998, la Commission a effectué 41 visites d'établissements et complété ainsi l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération*. Cette évaluation portait sur la composante de formation spécifique des programmes *Techniques administratives* et *Administration et Coopération*, programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Elle portait également sur le dernier programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) offert à temps complet par un établissement, dans la mesure où ce dernier avait l'intention de l'offrir à nouveau. Les 65 établissements visés par cette évaluation ont reçu leur rapport d'évaluation respectif.

### ***Évaluation des programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés***

Du 11 mars au 18 juin 1998, la Commission a effectué 19 visites sur 24 pour l'évaluation des *programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés*. Les visites seront complétées à l'automne 1998. Dans le cadre de cette évaluation, la Commission demande à chaque établissement touché d'évaluer un seul programme. S'il en offre plus d'un, l'établissement doit choisir un programme qui répond aux conditions suivantes : il est donné à temps complet; il représente une part importante de son effectif scolaire collégial; il sera vraisemblablement donné à nouveau.

Au 30 juin dernier, la Commission mettait la dernière main à une douzaine de rapports préliminaires.

### ***Évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études***

Au printemps dernier, la Commission a effectué 3 visites d'établissements dans le cadre de l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études*. L'évaluation à laquelle la Commission invite les collèges porte sur la mise en œuvre de la formation générale à l'enseignement ordinaire, pendant l'année scolaire 1996-1997. Cette composante de 26 2/3 unités se présente comme suit : langue et littérature, 4 cours (9 1/3 unités); langue seconde, 2 cours (4 unités); philosophie ou *humanities*, 3 cours (6 1/3 unités); éducation physique, 3 cours (3 unités); complémentaires, 2 cours (4 unités).

Afin de supporter les collèges dans la collecte de données nécessaires pour compléter leur autoévaluation de la formation générale, la Commission a produit une banque de questions et un questionnaire type à leur intention. Ces instruments ont été rendus disponibles sur son site Internet, à l'automne 1997.

Il y a 84 établissements visés par cette évaluation qui se poursuivra jusqu'à l'été 1999.

## **5. Habilitation des établissements à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC)**

En vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, la Commission peut recommander au ministre de l'Éducation d'habilitier un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC). Actuellement, le DEC est décerné par le ministre de l'Éducation, sur recommandation de l'établissement fréquenté par l'étudiant ou l'étudiante.

Au cours de l'année, la Commission a amorcé les travaux préparatoires à l'élaboration d'un document d'orientation. L'expérience acquise en évaluation de programmes lui a servi d'assise dans ses réflexions sur les conditions nécessaires, le processus à privilégier et les critères qui l'amèneront à faire une telle recommandation. Le document produit a été soumis à une première consultation auprès des établissements, au printemps dernier.

## **6. Nomination des membres de comités consultatifs**

En janvier 1998, la Commission a nommé les membres du comité consultatif pour l'évaluation des *programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés*. Elle a également nommé un nouveau membre pour siéger au comité consultatif pour l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études*.

## **7. Réunions des comités consultatifs**

Les comités consultatifs se réunissent selon les besoins de la Commission. La liste des membres des comités est présentée à l'annexe VI.

Au cours de l'année, le comité consultatif pour l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération* a tenu 5 réunions pour examiner 63 projets de rapports d'évaluation et les orientations générales du rapport synthèse de la Commission. Après ces travaux, le comité a mis fin à ses activités.

Le comité consultatif pour l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études* s'est réuni à trois reprises en 1997-1998. En janvier et en mars, les membres du comité ont participé à des séances de travail préparatoires à l'analyse des rapports d'autoévaluation et des visites d'établissements. De telles séances ont également été organisées

à l'intention des experts externes<sup>9</sup> auxquels la Commission a fait appel pour cette évaluation. En juin, les membres du comité ont examiné 3 projets de rapports d'évaluation à transmettre à la Commission.

Le comité consultatif pour l'évaluation des *programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés* a tenu 2 réunions. La première a porté essentiellement sur la préparation des membres à l'analyse des rapports d'autoévaluation et des visites d'établissements<sup>10</sup>, et la seconde sur l'analyse de 13 projets de rapports d'évaluation à transmettre à la Commission.

## **8. Relations avec divers organismes**

Au cours de l'année, la Commission a été en contact avec divers organismes concernés par l'enseignement collégial et par l'évaluation : Association des directeurs d'études des collèges privés du Québec, Association pour le développement de la mesure et de l'évaluation en éducation, Association professionnelle des professeurs d'administration des collèges, Association québécoise de pédagogie collégiale, Commission des affaires pédagogiques de la Fédération des cégeps, Conseil supérieur de l'éducation, Fédération autonome du collégial, Fédération des cégeps, Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, Société québécoise d'évaluation de programmes. Ces contacts se sont réalisés par la participation à des colloques ou par des rencontres avec des représentants ou représentantes de l'un ou l'autre de ces organismes.

La Commission a également tenu à établir et à entretenir des liens avec des organismes canadiens et étrangers travaillant dans le domaine de l'évaluation ou de l'enseignement supérieur, dans le but de profiter d'expériences variées en matière d'évaluation. Elle a participé, notamment, aux travaux de *Global Alliance for Transnational Education (Gate)* et de *Middle States Association of Schools and Colleges*. Sollicitée par des organismes internationaux, la Commission a participé à des évaluations d'établissements d'enseignement supérieur en Afrique du sud (*Certification Council for Technikon Education*) et à une mission auprès du ministère de l'Enseignement supérieur du Maroc (*Banque mondiale*). Son expertise a aussi été mise à profit par *l'Organisation universitaire interaméricaine*.

---

9. La liste des experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1997-1998 est présentée à l'annexe VII.

10. Trois séances semblables ont été organisées pour les experts invités à participer à cette évaluation.

En réponse à des demandes d'expertise provenant de l'étranger, la Commission a rencontré quatre délégations, dont deux provenaient du Maroc, une d'Argentine et une autre de Belgique. En évaluation de programmes, elle a invité cinq observateurs étrangers à participer à ses travaux. Deux personnes provenant du Costa Rica<sup>11</sup> ont ainsi collaboré à l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération* au Collège Vanier et trois autres provenant de l'Argentine<sup>12</sup>, à l'évaluation des mêmes programmes aux collèges François-Xavier-Garneau et Dawson.

## **9. Rencontre avec la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale**

La Commission a rencontré les membres de la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale le 25 mars 1998. Les échanges ont principalement porté sur l'évaluation des programmes, le taux de diplomation, la durée des études et, par incidence, sur le développement d'une culture de l'évaluation dans les établissements.

## **10. Publications**

Au cours de l'année, la Commission a publié deux documents : le rapport synthèse de l'évaluation du programme de *Sciences humaines* et son rapport annuel. Le *Rapport annuel 1996-1997* a été transmis à la Ministre et déposé à l'Assemblée nationale en novembre 1997. La liste complète des publications de la Commission est présentée à l'annexe VIII. Tous ces documents sont publics et disponibles sur le site Internet de la Commission.

Par ailleurs, la Commission a produit 161 rapports d'évaluation adressés aux établissements (évaluation de programmes, évaluation de politiques et suites aux rapports d'évaluation de la Commission). Tous ces rapports sont publics et disponibles sur Internet.

---

11. M<sup>me</sup> Teresita Peralta Monge, Vicerrectoria de Docencia, Universidad de Costa Rica et M. Francisco Alarcón, Director Area Academica, Consejo Superior Universitario Centroamericano.

12. M<sup>me</sup> Maria Victoria Gómez de Erice, Decana de la Facultad de Educación, Universidad Nacional de Cuyo, M<sup>me</sup> Maria Angelica Sabatier, Directora de Planeamiento y Programación, Universidad Nacional del Litoral et M<sup>me</sup> Maria Clotilde Yapur, Secretaria de Posgrado, Universidad Nacional de Tucumán.

## **11. Communications**

Le 27 octobre 1997, la Commission a rendu public, lors d'une rencontre de presse et d'un lancement, le rapport synthèse de l'évaluation du programme de *Sciences humaines*. Une centaine de personnes ont assisté à l'événement. Au cours de l'année, le président de la Commission a répondu à des demandes d'entrevues de la part de journalistes des médias écrits et électroniques.

La Commission a par ailleurs continué d'alimenter son site Internet en y plaçant le résultat de chacune de ses évaluations. Il compte actuellement 494 rapports d'évaluation adressés aux établissements, ainsi que tous les autres documents officiels de la Commission.

## **12. Activités prévues pour l'année 1998-1999**

Au cours de l'automne, la Commission rendra public le rapport synthèse de l'évaluation des programmes de *Techniques administratives* et *Coopération* et elle complétera les visites pour l'évaluation des *programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)*. Un rapport synthèse de cette évaluation sera rendu public plus tard dans l'année.

La Commission poursuivra également l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études*. Elle effectuera plus de 75 visites d'établissements, visites qui se poursuivront jusqu'au printemps 1999.

À ce jour, la Commission a mené à terme l'évaluation de 4 programmes. Les établissements évalués ont un délai d'un an pour faire part des mesures envisagées, ou déjà prises, à la suite des recommandations de la Commission. Elle assurera le suivi auprès des établissements qui n'ont pas encore donné de suites appropriées en *Techniques d'éducation en services de garde*, en *Informatique* et en *Sciences humaines*. En *Techniques administratives* et *Coopération*, la Commission s'attend à recevoir les rapports de suivi des établissements concernés, avant janvier 1999.

Au cours de l'année, la Commission élaborera les outils et les instruments qui lui serviront à évaluer l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes dans 86 établissements. Ces derniers ont jusqu'à la fin du mois de juin 1999 pour transmettre leur rapport d'autoévaluation à la Commission.

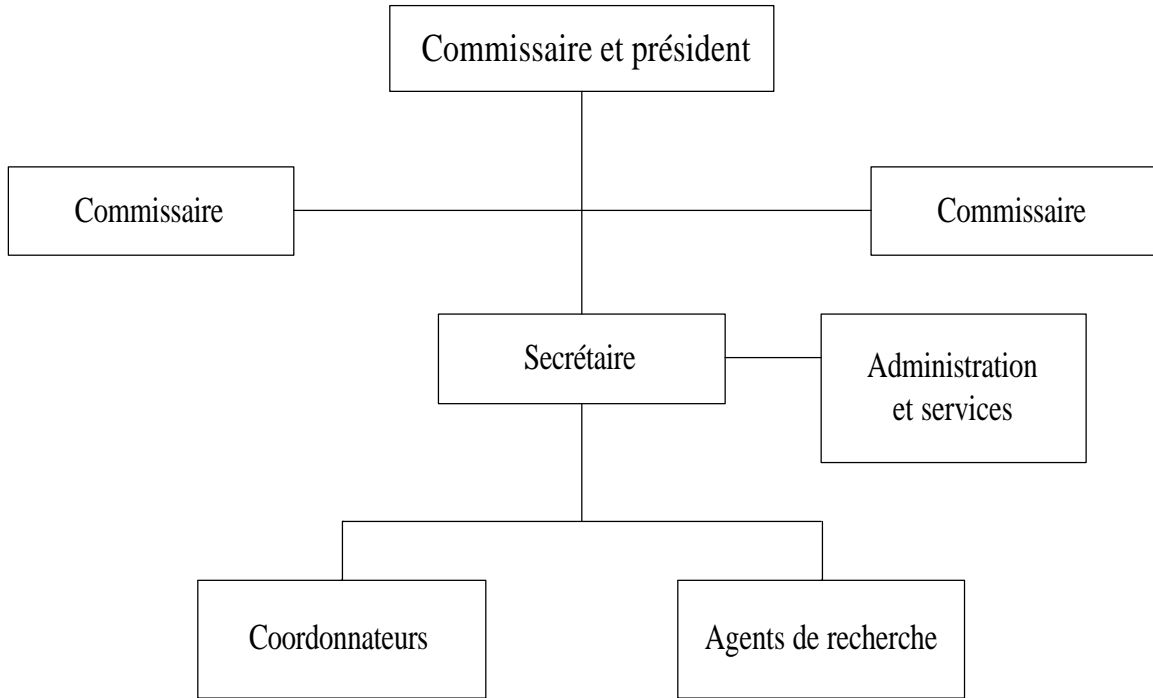
La Commission poursuivra ses travaux de réflexion sur l'habilitation d'un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) et elle entend compléter sa consultation du milieu, au cours de l'automne 1998. Un guide sera ensuite élaboré et rendu public.

Comme à chaque année, la Commission poursuivra l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et celles relatives à l'évaluation des programmes d'études. Le résultat de ces évaluations sera rendu public dans le prochain rapport annuel.

Enfin, la Commission poursuivra le développement de son site Internet en complétant, notamment, les sections prévues sur la place de la Commission dans le système québécois d'enseignement et sur les innovations pédagogiques dignes de mention qu'elle a pu observer, dans les collèges, au cours de ses évaluations de programmes.

## Les ressources humaines et financières 1997-1998

### 1. Structure et organigramme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial



## 2. Effectif

L'effectif autorisé de la Commission, en 1997-1998, comprenait 28 postes réguliers.

Tableau 1

### L'effectif permanent autorisé par catégorie d'emploi au 30 juin 1998

Catégories d'emploi	Nombre
Hors cadre	3
Cadre	1
Professionnels et professionnelles	16
Agentes de secrétariat	6
Technicienne en administration	1
Téléphoniste-réceptionniste	1
<b>Total</b>	<b>28</b>

### Le personnel de la Commission au 30 juin 1998

#### *Commissaires*

Jacques L'Écuyer, président

Louise Chené

Louis Roy

#### *Secrétaire de la Commission*

Jean-Yves Roberge

#### *Coordonnatrice et coordonnateurs*

Alice Dignard

Bengt Lindfelt

Claude Moisan

Paul Vigneau

#### *Agents et agentes de recherche*

Jean-Paul Beaumier

Joce-Lyne Biron

Benoît Girard

Hélène L'Heureux  
Lili Losier  
Claude Marchand  
Micheline Poulin  
Yves Prayal  
Denis Savard  
Richard Simoneau

***Analyste en informatique***

Jean Thomassin

***Agente d'information***

Normande Levesque

***Technicienne en administration***

Francine Allard

***Agentes de secrétariat***

Rita Grant  
Ginette Lepage  
Monique Letarte  
Micheline Poitras  
Lucie Roy (secrétaire principale)  
Lucille Tardif

***Téléphoniste-réceptionniste***

Diane Guérard

### 3. Budget de fonctionnement de la Commission pour l'année financière 1997-1998

Pour l'année financière 1997-1998, la Commission disposait d'un budget de 2 033 200 \$ réparti de la façon suivante :

Tableau 2

#### Budget de fonctionnement de la Commission

<b>Catégories</b>	<b>Budget (en milliers de \$)</b>
<b>TRAITEMENT</b>	
01 Traitement	1 415,4
02 Autres rémunérations	30,0
<i>Sous-total</i>	<i>1 445,4</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
03 Communications	142,0
04 Services	369,0
05 Entretien	11,0
06 Loyers	9,6
07 Fournitures	26,0
08 Équipement	12,0
11 Autres dépenses	1,0
<i>Sous-total</i>	<i>570,6</i>
<b>CAPITAL</b>	
08 Équipement	17,2
<i>Sous-total</i>	<i>17,2</i>
<b>Total</b>	<b>2 033,2</b>

## Annexes

### Annexe I

#### *Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages*

#### Politiques évaluées en 1997-1998

Établissements	Jugement	Objets des recommandations de la Commission
<b>CÉGÉPS (4)</b> Rivière-du-Loup Saint-Jean-sur-Richelieu Saint-Laurent Maisonneuve	ES ES ES ES	Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> )
<b>PRIVÉS NON SUBVENTIONNÉS (12)</b> Collège April-Fortier Collège Atlas Collège CDI Collège d'aéronautique pour pilotes professionnels Collège d'électronique de Québec Collège d'informatique JMS Collège Informatique entrepreneurship Collège Radio Télévision Québec inc. Mother House College École de danse de Québec Institut Demers Institut supérieur de design de mode	S PS ES ES ES IN S PS S ES S S	Pas de recommandation Règles relatives aux composantes de la notation Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Reprendre la politique Pas de recommandation Adapter le texte de la politique à la réalité du Collège Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation ( <i>version révisée</i> ) Pas de recommandation
<b>ÉCOLES GOUVERNEMENTALES (1)</b> Campus Macdonald	S	Règles en matière de dispense et de substitution de cours

ES : entièrement satisfaisante / S : satisfaisante / PS : partiellement satisfaisante / IS : insatisfaisante

#### Politiques non reçues en date du 30 juin 1998

Catégorie d'établissements	Établissements
<b>Privés subventionnés (2)</b>	Collège préuniversitaire Saint-Alexandre* École nationale de cirque
<b>Privés non subventionnés (11)</b>	Académie d'art de dessin de mode du Québec Centre de formation Athéna* Collège CRACK (Collège d'enseignement des affaires) Collège LaSalle-Industries* Desnoyer racine - Centre de gestion et de formation inc. Institut de formation autochtone Institut d'enregistrement du Canada Institut des études commerciales Gilmore Institut Descartes* Institut du multimédia interactif du Québec* Institut supérieur d'informatique ISI*

\* Établissements ayant reçu leur permis au cours de la dernière année.

## Annexe II

### *Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes*

#### Établissements dont la politique a été évaluée en 1997-1998

<b>Publics (14)</b> Collège d'Alma Cégep André-Laurendeau Cégep de Baie-Comeau Cégep de Drummondville Collège de Limoilou Collège Lionel-Groulx Cégep Marie-Victorin Cégep de la région de l'Amiante Collège de Rosemont Cégep de Sainte-Foy Collège Shawinigan	Cégep de Sorel-Tracy Cégep de Trois-Rivières Cégep de Valleyfield <b>Privé subventionné (1)</b> Collège O'Sullivan de Montréal <b>Privé non subventionné (1)</b> Mother House College <b>Relevant d'un autre ministère ou d'une université (3)</b> Conservatoires de musique Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
--	--

## Établissements n'ayant pas transmis leur politique au 30 juin 1998

<p><b>Publics (8)</b>  Cégep de la Gaspésie et des Îles  Cégep Joliette-De Lanaudière  Cégep de Jonquière  Cégep de Lévis-Lauzon  Collège de Maisonneuve  Cégep de Rivière-du-Loup  Cégep de Saint-Félicien  Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu</p> <p><b>Privés subventionnés (5)</b>  Collège Français  Collège LaSalle  Collège préuniversitaire Saint-Alexandre  École nationale de cirque  Petit séminaire de Québec</p> <p><b>Privés non subventionnés (49)</b>  Académie d'art de dessin de mode du Québec inc.  Académie de l'entrepreneurship québécois inc.  Académie du savoir inc.  Académie Julien  Académie internationale du design  Aérotaxi  Ateliers de danse moderne de Montréal inc.  Aviron (Québec) inc.  Chambre immobilière du Grand Montréal  Collège April-Fortier  Collège Crack (Collège d'enseignement des affaires inc.)  Collège CDI de technologie et des affaires  Collège d'aéronautique pour pilotes professionnels  Collège de formation Athéna  Collège de la Cité  Collège de l'Estrie  Collège LaSalle-Industries  Collège de photographie Marsan</p>	<p>Collège d'électronique de Québec inc.  Collège Delta inc.  Collège d'informatique Marsan  Collège d'informatique JMS  Collège informatique entrepreneurship  Collège Inter-Dec  Collège Jean-Guy Lebœuf  Collège Radio-Télévision de Québec inc.  Collège Salette enr.  Collège technique de Montréal inc.  Desnoyer Racine - Centre de gestion et de formation inc.  École de danse de Québec  École de design Châtelaine inc.  École nationale de l'humour  École nationale de théâtre du Canada  École supérieure de danse du Québec  Informatique MultiHexa inc.  Institut de création artistique et de recherche en infographie  Institut de formation autochtone du Québec  Institut Demers  Institut d'enregistrement du Canada enr.  Institut Descartes  Institut des études commerciales Gilmore  Institut d'informatique de Québec inc.  Institut du multimédia interactif du Québec  Institut supérieur de design de mode inc.  Institut supérieur d'électronique L.A. enr.  Institut supérieur d'informatique ISI  Institut Trebas Québec inc.  Institut Herzing de Montréal inc.  Musitechnic services éducatifs inc.</p> <p><b>Relevant d'un autre ministère ou d'une université (1)</b>  Campus MacDonald</p>
--	---

## **Annexe III**

### **Établissements visités en 1997-1998**

#### **Évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération***

##### **Établissements publics (35)**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Champlain Saint-Lambert  
Cégep de Chicoutimi  
Dawson College  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Cégep François-Xavier Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep de Granby Haute-Yamaska  
John Abbott College  
Cégep Joliette-De Lanaudière  
Collège de Limoilou  
Collège de Maisonneuve  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Collège de l'Outaouais  
Collège de la Région de l'Amiante  
Cégep de Rimouski

Collège de Rosemont  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Sept-Îles  
Collège Shawinigan  
Cégep de Sorel-Tracy  
Cégep de Trois-Rivières  
Collège de Valleyfield  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

##### **Établissements privés subventionnés (5)**

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège d'affaires Ellis  
Collège Bart  
Collège LaSalle  
Collège O'Sullivan de Montréal

##### **Établissements privés non subventionnés (1)**

Institut d'informatique de Québec

---

#### **Évaluation des programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés (19)**

Académie du Savoir  
Académie internationale de la mode et du design (Canada) ltée  
Aérotaxi-CESPA  
Aviron Québec inc.  
Collège April-Fortier  
Collège d'aéronautique pour pilotes professionnels  
Collège de photographie Marsan  
Collège d'électronique de Québec inc.  
Collège d'informatique JMS  
Collège informatique entrepreneurship

Collège Inter-Dec  
Collège radio-télévision de Québec inc.  
Collège Salette inc.  
École de design Châtelaine inc.  
École nationale de théâtre du Canada  
École supérieure de danse de Québec  
Institut de création artistique et de recherche en infographie inc.  
Institut Supérieur d'électronique L.A. enr.  
Institut Trebas Québec inc.

## **Évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études***

### **Établissements privés subventionnés (3)**

Collège Centennale

Collège de l'Assomption

Le Collège dans la Cité de la Villa Ste-Marcelline

## Annexe IV

# Rapports d'évaluation de programmes transmis aux établissements en 1997-1998

## Évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération*

### Établissements publics (51) <sup>13</sup>

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Champlain Lennoxville  
Champlain Saint-Lambert  
Champlain Saint-Lawrence  
Cégep de Chicoutimi  
Dawson College  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Cégep François-Xavier-Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep de Granby Haute-Yamaska  
Heritage College  
John Abbott College  
Cégep Joliette-De Lanaudière  
Cégep de Jonquière  
Cégep de La Pocatière  
Cégep de Lévis-Lauzon  
Collège de Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Collège de l'Outaouais  
Collège de la Région de l'Amiante  
Cégep de Rimouski  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Collège de Rosemont  
Cégep de Saint-Félicien  
Cégep de Saint-Félicien : Centre collégial de Chibougamau

Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Saint-Jérôme : Centre collégial de Mont-Laurier  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sept-Îles  
Collège Shawinigan  
Collège de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Cégep de Trois-Rivières  
Collège de Valleyfield  
Vanier College  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

### Établissements privés subventionnés (8)

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège Bart  
Collège d'affaires Ellis  
Collège de l'Assomption  
Collège de Lévis  
Collège LaSalle  
Collège O'Sullivan de Montréal  
Séminaire de Sherbrooke

### Établissements privés non subventionnés (8)

Académie de l'entrepreneurship québécois  
Académie Julien  
Chambre immobilière du Grand Montréal  
Collège de la Cité  
Collège de l'Estrie  
Collège Delta  
Collège Jean-Guy Lebcœuf  
Institut d'informatique de Québec

---

13. Il y a 48 cégeps au Québec. Les trois campus de Champlain Regional College et les centres d'études collégiales de Chibougamau (Saint-Félicien) et de Mont-Laurier (Saint-Jérôme) ont produit leur propre rapport d'évaluation. Ils sont comptés ici comme des établissements. Enfin, le Cégep Gérard-Godin n'offrait pas encore de programmes lors de cette évaluation.

**Annexe V**  
**Suites aux rapports d'évaluation de la Commission au 30 juin 1998**  
**Évaluation des programmes d'Informatique en 1994-1995 (54 établissements)**  
***Processus d'évaluation terminé (42)***

**Établissements publics**

Collège d'Alma  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Champlain Lennoxville  
Champlain Saint-Lambert  
Dawson College  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Cégep François-Xavier-Garneau  
Cégep de Granby Haute-Yamaska  
John Abbott College  
Cégep Joliette-De Lanaudière  
Cégep de La Pocatière  
Cégep de Lévis-Lauzon  
Collège de Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège de l'Outaouais  
Collège de la région de l'Amiante

Cégep de Rimouski  
Cégep de Rivière-du Loup  
Cégep de Saint-Félicien  
Cégep de Saint-Hyacinthe  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Saint-Laurent  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Sept-Îles  
Collège Shawinigan  
Collège de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Vanier College  
Cégep de Victoriaville

**Établissements privés non subventionnés**

Collège CDI  
Collège Delta  
Collège d'informatique Marsan  
Informatique MultiHexa  
Institut Demers  
Institut Herzing de Montréal inc.

***Rapports de suivi des établissements en cours d'évaluation à la Commission (1)***

**Établissement public**

Collège Montmorency

***Rapports de suivi à venir (3)***

**Établissements publics**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic

Collège de Valleyfield

***Autres suites à donner aux recommandations de la Commission (8)***

**Établissements publics**

Cégep de Chicoutimi  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Heritage College  
Cégep de Jonquière  
Collège de Rosemont

Cégep de Trois-Rivières  
Cégep du Vieux Montréal

**Établissement privé non subventionné**

Institut d'informatique de Québec

**Évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde*  
en 1994-1995 (30 établissements)**

## ***Processus d'évaluation terminé (25)***

### **Établissements publics**

Cégep Beauce-Appalaches<sup>14</sup>  
Cégep de Drummondville  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Cégep de Granby Haute-Yamaska  
Heritage College  
Cégep Joliette-De Lanaudière  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Matane  
Collège de l'Outaouais  
Collège de la région de l'Amiante  
Cégep de Rimouski<sup>15</sup>  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Cégep de Saint-Félicien  
Cégep de Saint-Hyacinthe

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Sept-Îles  
Collège Shawinigan  
Collège de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Collège de Valleyfield  
Vanier College  
Cégep du Vieux Montréal

### **Établissement privé subventionné**

Collège Laflèche

## ***Rapports de suivi des établissements en cours d'évaluation à la Commission (2)***

### **Établissements privés subventionnés**

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège de l'Assomption

## ***Rapports de suivi à venir (2)***

### **Établissements publics**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Cégep de Jonquière

## ***Autres suites à donner aux recommandations de la Commission (1)***

### **Établissement public**

Collège Édouard-Montpetit

- 
14. Le processus est complété pour le moment. Si le Collège offre à nouveau le programme, il devra le réévaluer et transmettre un rapport à la CEEC, après la mise en œuvre auprès d'une nouvelle cohorte.
15. Le Cégep n'offre plus le programme (AEC 900.94).

## Évaluation du programme de *Sciences humaines* en 1995-1996 (66 établissements)

### *Processus d'évaluation terminé (26)*

#### Établissements publics

Cégep de Baie-Comeau  
 Cégep Beauce-Appalaches  
 Collège de Bois-de-Boulogne  
 Champlain Saint-Lambert  
 Champlain St-Lawrence  
 Cégep de Chicoutimi  
 Cégep de Granby Haute-Yamaska  
 John Abbott College  
 Cégep de Jonquière  
 Cégep de Lévis-Lauzon  
 Cégep Marie-Victorin (milieu carcéral)  
 Cégep de Matane  
 Collège de la région de l'Amiante  
 Cégep de Saint-Hyacinthe

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
 Cégep de Saint-Jérôme – Centre de Mont-Laurier  
 Collège Shawinigan  
 Cégep de Trois-Rivières  
 Cégep du Vieux Montréal

#### Établissements privés subventionnés

Collège André-Grasset  
 Collège de l'Assomption  
 Centennial College  
 Collège Jean-de-Brébeuf  
 Collège Laflèche  
 Marianopolis College  
 Villa Sainte-Marcelline

### *Rapports de suivi des établissements en cours d'évaluation à la Commission (3)*

#### Établissements publics

Champlain Lennoxville  
 Collège de Limoilou

Cégep de Sorel-Tracy

### *Rapports de suivi à venir (29)*

#### Établissements publics

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
 Collège Ahuntsic  
 Collège d'Alma  
 Cégep André-Laurendeau  
 Cégep de Drummondville  
 Collège Édouard-Montpetit  
 Cégep François-Xavier-Garneau  
 Heritage College  
 Cégep Joliette-De Lanaudière  
 Collège de Maisonneuve  
 Cégep Marie-Victorin (enseignement ordinaire)  
 Cégep Marie-Victorin (formation continue)  
 Collège Montmorency  
 Cégep de Rimouski  
 Cégep de Rivière-du-Loup  
 Cégep de Saint-Félicien

Cégep de Saint-Félicien – Centre de Chibougamau  
 Cégep de Sainte-Foy  
 Cégep de Saint-Jérôme – Centre de Mont-Laurier  
 Cégep de Saint-Laurent  
 Cégep de Sept-Îles  
 Collège de Sherbrooke  
 Collège de Valleyfield  
 Vanier College

#### Établissements privés subventionnés

Campus Notre-Dame-de-Foy  
 Collège de Lévis  
 Collège Mérici  
 Petit Séminaire de Québec  
 Séminaire de Sherbrooke

### *Autres suites à donner aux recommandations de la Commission (7)*

---

16. Le Cégep Marie-Victorin a produit 3 rapports (milieu carcéral, enseignement ordinaire, formation continue), ce qui donne un total de 68 rapports pour 66 établissements.

**Établissements publics**

Cégep de la Gaspésie et des Îles

Cégep de La Pocatière

Collège Lionel-Groulx

Collège de l'Outaouais

Collège de Rosemont

Cégep de Saint-Jérôme

Cégep de Victoriaville

***Nouvelle autoévaluation avant la fin de 1999 (3)***

**Établissements publics**

Champlain Lennoxville

Dawson College

**Établissement privé subventionné**

Collège Français

## Évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération* en 1996-1997 (67 établissements)

### *Processus d'évaluation terminé (14)*

#### **Établissements publics**

Collège d'Alma  
Champlain Lennoxville  
Cégep de Granby Haute-Yamaska  
Cégep de Jonquière  
Cégep de Lévis-Lauzon  
Cégep Marie-Victorin  
Cégep de Sainte-Foy  
Cégep de Saint-Hyacinthe

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
Cégep de Sept-Îles  
Cégep de Trois-Rivières

#### **Établissements privés non subventionnés**

Chambre immobilière du Grand Montréal  
Collège Delta  
Institut d'informatique de Québec

### *Rapports de suivi attendus avant la fin de 1998 (53)*

#### **Établissements publics**

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
Collège Ahuntsic  
Cégep André-Laurendeau  
Cégep de Baie-Comeau  
Cégep Beauce-Appalaches  
Collège de Bois-de-Boulogne  
Champlain Saint-Lambert  
Champlain Saint-Lawrence  
Cégep de Chicoutimi  
Dawson College  
Cégep de Drummondville  
Collège Édouard-Montpetit  
Cégep François-Xavier-Garneau  
Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Heritage College  
John Abbott College  
Cégep Joliette-De Lanaudière  
Cégep de La Pocatière  
Collège de Limoilou  
Collège Lionel-Groulx  
Collège de Maisonneuve  
Cégep de Matane  
Collège Montmorency  
Collège de l'Outaouais  
Collège de la Région de l'Amiante  
Cégep de Rimouski  
Cégep de Rivière-du-Loup  
Collège de Rosemont  
Cégep de Saint-Félicien

Cégep de Saint-Félicien : Centre collégial de Chibougamau  
Cégep de Saint-Jérôme  
Cégep de Saint-Jérôme : Centre collégial de Mont-Laurier  
Cégep de Saint-Laurent  
Collège Shawinigan  
Collège de Sherbrooke  
Cégep de Sorel-Tracy  
Collège de Valleyfield  
Vanier College  
Cégep de Victoriaville  
Cégep du Vieux Montréal

#### **Établissements privés subventionnés**

Campus Notre-Dame-de-Foy  
Collège Bart  
Collège d'affaires Ellis  
Collège de l'Assomption  
Collège de Lévis  
Collège LaSalle  
Collège O'Sullivan de Montréal  
Séminaire de Sherbrooke

#### **Établissements privés non subventionnés**

Académie de l'entrepreneurship québécois  
Académie Julien  
Collège de la Cité  
Collège de l'Estrie  
Collège Jean-Guy Lebeuf

### *Nouvelle autoévaluation (2)*

Cégep de la Gaspésie et des Îles : le programme conduisant au DEC offert en anglais, en 2001  
Collège Bart : le programme *Commerce international (AEC LCA.IC)* en 1997-1998

## Annexe VI

### Membres des comités consultatifs

#### Comité consultatif sur les programmes de *Techniques administratives et Coopération*

**Monsieur Louis Roy**

Commissaire, CEEC

**Monsieur Jean-Pierre Archambault**

Professeur, Collège de Bois-de-Boulogne

**Madame Rachel Bélanger**

Enseignante et coordonnatrice du programme Techniques administratives, Collège Mérici

**Madame Johanne Bellemare**

Agente de promotion, Plaza de la Mauricie

**Monsieur Serge Carrier**

Professeur, Cégep John Abbott

**Monsieur Claude Chayer**

Directeur des études, Collège Lionel-Groulx

**Monsieur Claude Chevalier**

Professeur, Cégep du Vieux Montréal

**Madame Marthe-Andrée Cloutier**

Conseillère en gestion de carrière, Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

**Madame Marie Gagnon**

Professeure, Cégep de Lévis-Lauzon

**Monsieur Carol Lavoie**

Directeur – Formation aux adultes, Cégep de Sept-Îles

**Monsieur Jean Mathieu**

Conseiller, Conseil des assurances de personnes

**Madame Jeannine McNeil**

Professeure, École des hautes études commerciales

**Monsieur Pierre Smith**

Comptable agréé, Institut Canadien des comptables agréés

**Monsieur Paul Vigneau**

Coordonnateur de projet, CEEC  
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

---

#### Comité consultatif sur l'évaluation des *programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés*

**Monsieur Louis Roy**

Commissaire, CEEC

**Madame Johanne Bouchard**

Présidente et directrice générale  
Académie de l'entrepreneurship Québécois inc.

**Monsieur Robert Benoît**

Ex-directeur à l'éducation des adultes  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

**Madame Céline De Guise**

Directrice des relations publiques, Patrimoine Canadien

**Monsieur Jacques Lemire**

Ex-directeur des études, Cégep de Trois-Rivières

**Monsieur Yves Lewis**

Directeur des études, Institut Teccart inc.

**Madame Alice Dignard**

Coordonnatrice, CEEC

#### Comité consultatif sur la *composante de la formation générale des programmes d'études*

**Louise Chené**  
Commissaire, CEEC

**Jacques Bachand**  
Directeur des études de premier cycle, Université du Québec

**André Carrier**  
Professeur de philosophie, Cégep de Lévis-Lauzon

**Margaret Chell**  
Professeure d'anglais langue seconde, Collège Ahuntsic

**Claude J. Chénier**  
Directeur des études, Collège Heritage

**André Courtemanche**  
Directeur de programmes, Hewlett-Packard (Canada) Itée

**Robert Donnelly**  
Professeur de langue d'enseignement et littérature  
Champlain Saint-Lawrence

**Michel Gélinas**  
Directeur général, Collège André-Grasset

**Serge Laferrière**  
Professeur d'éducation physique, Collège de Bois-de-Boulogne

**Pierre Leduc**  
Ancien directeur de cégep

**Robert Lemay**  
Professeur en *Humanities*, Champlain Saint-Lambert

**Colette Melançon**  
Professeure de langue d'enseignement et littérature  
Collège Édouard-Montpetit

**Ninon St-Pierre**  
Directrice adjointe des études, Villa Ste-Marcelline

**Marcel Sénéchal**  
Directeur général  
Conseil québécois d'agrément des établissements  
de santé et services sociaux

**Danielle Tessier**  
Adjointe au directeur des études, Collège de l'Outaouais

**Étienne Tétrault**  
Ex-secrétaire général, CEEC

**Nicole Tremblay**  
Conseillère pédagogique, Collège de Limoilou

**Claude Moisan**  
Coordonnateur de projet, CEEC

## Annexe VII

### Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1997-1998

#### Experts externes pour les programmes de *Techniques administratives et Coopération*

**Monsieur Jean-François Beaudet**

Directeur général, Kuehne & Nagen International Ltée

**Monsieur Richard Beaumier, C.A.**

École nationale de comptabilité publique

**Madame Marie-France Bélanger**

Conseillère pédagogique, Cégep de Sherbrooke

**Monsieur Jean Bernier**

Avocat, Sillery (Québec)

**Monsieur Yves Blanchet**

Professeur, Cégep de Rimouski

**Madame Jocelyne Bolduc**

Coordonnatrice du Département de techniques administratives  
Champlain Saint-Lawrence

**Monsieur Jean Bouchard**

Professeur, Cégep de Lévis-Lauzon

**Madame Johanne Bouchard**

Présidente et directrice générale  
Académie de l'Entrepreneurship Québécois inc.

**Madame Johanne Charland**

Conseillère pédagogique, Cégep du Vieux Montréal

**Madame Sylvie Chicoine**

Coordonnatrice du Département de techniques administratives  
Cégep de la Gaspésie et des Îles

**Monsieur Jean-Paul Cloutier**

Professeur, Cégep de Sept-Îles

**Monsieur Robert Corriveau**

Adjoint au directeur des études, Cégep Joliette-De Lanaudière

**Monsieur Guy Denis**

Adjoint au directeur des études, Cégep de Sherbrooke

**Monsieur Reynald Deraspe**

Directeur  
Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine

**Monsieur Vincent DiMauro**

Professeur, Collège de Bois-de-Boulogne

**Madame Nicole N. Ducharme**

Consultante, Région de Trois-Rivières

**Monsieur Nelson D'Amour**

Responsable de la gestion administrative  
Secrétariat au développement des régions

**Monsieur Arthur Fortin**

Professeur, Collège d'Alma

**Madame Diane Gagnon-Valotaire, C.A.**

Université du Québec à Montréal

**Monsieur Pierre Gagnon**

Directeur adjoint aux programmes  
et aux ressources didactiques, Cégep de Trois-Rivières

**Monsieur Jacques Giguère**

Professeur, Cégep de Sept-Îles

**Monsieur Claude Gilbert**

Professeur, Cégep de Victoriaville

**Monsieur Lyn Gingras**

Professeur, Université Laval

**Madame Suzanne Guimond**

Professeure et coordonnatrice  
Stages en alternance travail-études, Cégep de Matane

**Madame Patricia Hanigan**

Adjointe au directeur des programmes, Collège de Maisonneuve

**Madame Andrée Labelle**

Conseillère pédagogique, Collège de Maisonneuve

**Madame Charlaïne Lafleur**

Professeure, Campus Notre-Dame-de-Foy

**Monsieur André Leclerc**

Professeur, Cégep de Trois-Rivières

**Monsieur Gilles Levesque**  
Directeur général, Collège Mérici

**Monsieur Maurice Lorent**  
Conseiller pédagogique et chargé  
de l'évaluation de programmes, Cégep Beauce-Appalaches

**Madame Madeleine Lussier, C.A.**  
Université du Québec à Hull

**Monsieur Bernard Martel**  
Professeur, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

**Madame Diane Messier-Marcotte, C.A.**  
Ordre des comptables agréés du Québec

**Madame Marie-Claude Mayer**  
Professeure et responsable du Comité  
programme de Techniques administratives  
Centre collégial de Mont-Laurier

**Monsieur Gilles G. Nadeau, Ph. D**  
Professeur titulaire, Université de Moncton

**Madame Nicole Paquet**  
Conseillère pédagogique, Collège de la Région de l'Amiante

**Madame Évelyne Paquin, C.A.**  
Ordre des comptables agréés du Québec

**Monsieur Michel Parent**  
Professeur, Cégep de Sainte-Foy

**Monsieur Roger Payette**  
Coordonnateur du Département économique,  
administration et techniques administratives  
Cégep Joliette-De Lanaudière

**Madame Diane Pepin**  
Conseillère en formation professionnelle  
Collège de l'Assomption

**Madame Johanne Perron**  
Professeur, Cégep de Saint-Félicien

**Monsieur Pierre-Paul Poirier**  
Coordonnateur du Département  
de techniques administratives, Cégep de La Pocatière

**Madame Ginette Portelance**  
Professeure, Collège d'Alma

**Monsieur Jacques Rioux**  
Conseiller pédagogique, Cégep de Trois-Rivières

**Monsieur Raymond H. Proulx**  
Vice-président, Fondation du Cégep Joliette-De Lanaudière

**Madame Lyn Sachs, C.A.**  
Directrice des ressources humaines  
Caron, Bélanger, Ernst & Young

**Madame Lilia Selhi**  
Professeure, Cégep du Vieux Montréal

**Monsieur Albert Thériault**  
Coordonnateur du Département de techniques administratives  
Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine

**Monsieur Brian Traverse**  
Professeur, Cégep de Sept-Îles

**Monsieur Doria Tremblay, C.A.**  
Professeur, Université Laval

**Monsieur Jean-Claude Vallières**  
Professeur, Cégep de Trois-Rivières

**Madame Sylvie Voghel, C.G.A.**  
Directrice de projet, Ordre des C.G.A.

**Experts externes pour les programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales  
(AEC) dans les établissements privés non subventionnés**

**Monsieur Mario Aubé**

Ingénieur - Chargé de projet, Bombardier inc.

**Madame Marie Beaulieu**

Professeure en danse classique, UQAM

**Monsieur Jules Bélanger**

Président, Bélanger Legault Communications Design Itée

**Monsieur Jean-François Bérubé**

Photographe, Montréal

**Monsieur Alain Bouchard**

Analyste en informatique, Cégep de Jonquière

**Monsieur Serge Boucher**

Conseiller pédagogique et chef instructeur-avion  
Centre québécois de formation aéronautique  
Cégep de Chicoutimi

**Monsieur Pascal Brunet**

Promotion représentative, EMI Music Canada

**Madame Lyne Bussière**

Directrice générale, Ateliers Par Apparat, Québec

**Monsieur Robert Costa**

Professeur en micro-ordinateur général en français, en anglais  
et en bureautique, Institut Demers

**Madame Lyne Côté**

Designer d'intérieur, Côté Conseil

**Monsieur Serge Doucet**

Professeur en graphisme, Cégep de Rivière-du-Loup

**Monsieur Gilbert Dupuis**

Professeur, Département d'informatique  
Cégep de Maisonneuve

**Monsieur Michel Gosselin**

Directeur technique de la Caserne Dalhousie, Ex Machina

**Monsieur Jacques Goulet**

Professeur en photographie et coordonnateur du  
Département d'art et de photographie, Cégep de Matane

**Madame Suzanne Groleau**

Professeure en Techniques de bureautique  
Collège de Limoilou

**Madame Suzanne Guimond**

Professeure en Techniques administratives et des cours des  
disciplines contributives au programme de Tourisme  
Cégep de Matane

**Monsieur Sylvain Lafortune**

Interprète en danse

**Monsieur Jean Langevin**

Directeur administratif, Division Club Challenger  
Bombardier inc.

**Monsieur Michel Leduc**

Coordonnateur du Département des technologies musicales  
Cégep de Drummondville

**Madame Danielle Lefebvre**

Coordonnatrice du programme de Tourisme, Collège Laflèche

**Madame Michèle Légaré**

Professeure en Design d'intérieur, Collège de l'Assomption

**Monsieur Alain Michaud**

Directeur du Service de l'informatique, Ville de Rimouski

**Monsieur Roger Morin**

Professeur, Département des arts, module graphisme  
Cégep de Sainte-Foy

**Monsieur Richard Morissette**

Professeur en communication radiophonique  
Cégep de Jonquière

**Monsieur Luc Poulin**

Informaticien agréé, Groupe LGS inc.

**Madame Marie-Josée Robitaille**

Designer styliste, Loïs Canada

**Monsieur Claude Sabourin**

Professeur au Département de théâtre, UQAM

**Monsieur Richard Saint-Pierre**

Consultant, Animation 2D-3D

**Monsieur Bruno Simard**

Directeur, Les productions Orion

**Madame Chantal Tremblay**

Secrétaire de direction, Partagec

## **Annexe VIII**

### ***Publications de la Commission***

#### **Documents d'orientation**

- Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
- La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Cadre de référence
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages – Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence
- L'évaluation des programmes d'études – Cadre de référence

#### **Version anglaise**

- Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation – General Guidelines
- Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement – General Guidelines
- Evaluating Programs of Studies – General Guidelines
- General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
- The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations

#### **Guides spécifiques pour l'évaluation de programmes d'études**

- La composante de la formation générale des programmes d'études
- Le programme de Sciences humaines
- Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde
- Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)
- Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)
- Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)
- Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique

#### **Version anglaise**

- The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology
- The General Education component of Programs of Studies
- The Social Science Program
- Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors
- Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors

#### **Rapports synthèses**

- Évaluation des programmes d'Informatique
- Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : premier rapport synthèse
- L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages : rapport synthèse
- Évaluation du programme de Sciences humaines

## **Rapports annuels**

- Rapport annuel 1993-1994
- Rapport annuel 1994-1995
- Rapport annuel 1995-1996
- Rapport annuel 1996-1997

## **Autres publications**

*Étude de cas réalisée conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme :*

- Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme – Étude de cas. L'évaluation des programmes d'études au Québec

### **Version anglaise**

- Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme –Case Study. Evaluating Programs of Study in Québec